

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



PROCES-VERBAL DE REUNION AVEC LE COLLEGE DES ENTREPRISES, N° 2023-01

Date :30/11/2023	Heure :11h 15	Lieu : A distance	Rapporteur : Abdoullah DIOP
------------------	---------------	-------------------	--------------------------------

Participants :

Présent	Représenté	Excusée

Jeudi le 30 novembre 2023, s'est tenue une réunion à distance par visioconférence avec le collège des entreprises, cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation du plan de travail de 2024.

A 11h 15, la réunion s'est tenue en présence des représentant de 6 entreprises opérant dans le secteur extractif en Mauritanie (Shell, TotalEnergies, SNIM, MCM, Tasiast, et Kosmos).

Le secrétaire permanent du CN-ITIE M. Abdoullah Diop, a commencé par expliquer que le processus d'élaboration du plan de travail du CN-ITIE commence par la consultation des différents collèges du GMP au sens large ainsi que les partenaires techniques et financiers, afin d'aboutir à un plan de travail qui reflète les priorités.

Ensuite, M. Diop a présenté les principaux objectifs du projet de plan de travail 2024 et surtout un nouvel objectif qui porte sur le suivi des recommandations et l'intégration des nouvelles dispositions de la Norme ITIE 2023. Ces nouvelles dispositions portent entre autres sur le recouvrement des recettes et la prise en compte de la transition énergétique dans le processus ITIE.

Après la présentation du secrétaire permanent, M. Abdallahi Hourmetallah le représentant de TotalEnergies au sein du GMP et le point focal du collège des entreprises a pris la parole pour souligner l'importance de ces consultations qui assure l'implication des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de l'ITIE.

Abordant le sujet des nouvelles mesures de lutte contre la corruption, M. Ethmane Mouhamed le représentant de SHELL a fait part de son inquiétude à propos de ces nouvelles dispositions qui exige

la déclaration unilatérale des entreprises de leurs politiques de lutte contre la corruption. Ce qui d'après lui remet en question la transparence et la fiabilité de ces déclarations.

M. Ethmane a ajouté qu'il faut mettre en place des mécanismes bien claires et précis pour concrétiser ces nouvelles mesures de la lutte contre la corruption. En revanche, pour la première thématiques clé de la norme ITIE 2023 concernant la mobilisation des recettes, M. Ethmane et M. Ismail le représentant de Kosmos ont souligné que tous les paiements des entreprises sont publiés sur les sites internet et les plateformes spécialisés au niveau national et international.

A cet égard, M. Hourmetallah a repris la parole pour rejoindre l'avis de M. Ethmane vis-à-vis de la pertinence des déclarations unilatérales, car c'était le rôle de la société civile d'évaluer la politique de la lutte contre la corruption adopter par les entreprises.

C'est dans ce sens que M. Hourmetallah a saisi l'occasion pour rappeler ses collègues qu'au niveau du GMP, il a été constaté que le collège de la société civile seul, ne peut pas faire grand-chose à ce niveau à cause de la rigidité de certaines procédures. Par conséquent, les différents collèges ont pris l'engagement de s'entraider et consentir de plus amples efforts dans la lutte contre la corruption et les problématiques de la bonne gouvernance.

M. Baba Salihi est intervenu pour clarifier la position de son entreprise (MCM) à propos de ces nouvelles dispositions de la norme ITIE 2023, il a souligné que la MCM est déjà soumise aux lois canadiennes qui exigent la publication de toutes les données et les informations relatives à la transparence et l'anti-corruption. Il a aussi ajouté que le code de conduite de la MCM ainsi que toutes ces informations sont publiés sur un site internet canadien accessible pour tout le monde et inspecter par la gendarmerie canadienne.

M. Salihi a confirmé que la MCM restera toujours fidèle à son engagement envers l'ITIE en respectant toutes les exigences de la Norme, et qu'elle sera ouverte à toute sorte de contrôle et audit visant à promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur extractif.

En guise de conclusion, les représentants des entreprises ont tous confirmés que si les toutes les exigences de la Norme ITIE soient respectées, par les différentes parties prenantes cela permettra sans doute d'aboutir aux meilleurs résultats.

A la fin de la réunion, les participants sont parvenus à faire quelques propositions pour le plan de travail 2024 du CN-ITIE qui sont présentées ci-dessous :

Propositions et engagements

- S'assurer de la qualité des données
- Publier la politique de la lutte contre la corruption
- Participer à la sensibilisation sur l'ITIE

La prochaine réunion aura lieu le...

Fait à Nouakchott, le 30.11.2023

